

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 20 novembre 2017

L'an deux mille dix-sept, le 20 novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le 15 novembre 2017, s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence du Maire, Sylvain QUOIRIN.

Présents : Mesdames Coralie ARNOLD, Stéphanie DESPRETS, Danielle CHARTON.
Messieurs David ALRIVIE, Franck BLANCHARD Thierry BRUGGEMAN, Jean-Pierre GALLOIS, Guy PIQUET, Sylvain QUOIRIN, Franck WILFART.

Pouvoirs : Ariane VEILANDE donnant pouvoir à Stéphanie DESPRETS
Stéphane ROLLET donnant pouvoir à David ALRIVIE

Absente excusée : Véronique MOULIN

Monsieur David ALRIVIE a été nommé secrétaire de séance

Les comptes-rendus des séances du 16 et 19 octobre sont adoptés à l'unanimité.

Indemnité du percepteur N° 001 – 20/11/17

Le Conseil municipal

Vu l'article 97 de la loi n°82.213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le décret n°82.979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'Etat,

Vu l'arrêté interministériel du 16 septembre 1983 relatif aux indemnités allouées par les communes pour la confection des documents budgétaires,

Décide :

- de demander le concours du receveur municipal pour assurer des prestations de conseil
- d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100 % pour l'année 2016 proratisée sur 120 jours.
- que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel précité et sera attribuée à Nathalie CHENE-BERNARDIE Receveur municipal.
- Et de ne pas lui attribuer l'indemnité de confection des documents budgétaires.

Vote : Pour 12

Décision modificative n° 3 – Budget EAU N° 002 – 20/11/17

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil de la décision modificative à prendre au budget EAU 2017 pour pouvoir rembourser le solde de l'emprunt relais.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **DECIDE la modification suivante :**

Désignations	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 6061 Fournitures non stockables	1 631.43 €	
D 023 Virement à la section d'investissement		1 631.43 €
R 021 Virement de la section d'exploitation		1 631.43 €
D 1641 Emprunts en cours		1 631.43 €

- **DONNE son accord, pour le virement de crédit ci-dessus.**
- **AUTORISE le Maire à signer et à effectuer toutes les démarches nécessaires.**

Vote : Pour 12

**Décision modificative n° 4 – Budget EAU
N° 003 – 20/11/17**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil de la décision modificative à prendre au budget EAU 2017 pour pouvoir enregistrer les non-valeurs.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **DECIDE la modification suivante :**

Désignations	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 6542 Créances éteintes		1 000.00 €
D 678 Autres charges exceptionnelles		1 000.00 €
D 022 Dépenses imprévues	2 000.00 €	

- **DONNE son accord, pour le virement de crédit ci-dessus.**
- **AUTORISE le Maire à signer et à effectuer toutes les démarches nécessaires.**

Vote : Pour 12

**Admission de créances en non-valeur 2016 – Budget EAU
N° 004 – 20/11/17**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de passer en non-valeur une dette datant de 2016 pour un montant de 287,72 € suite à l'ordonnance du tribunal et l'effacement de cette dette.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide d'annuler les titres irrécouvrables d'eau de 2016 pour un montant de 287,72 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **ACCEPTTE l'admission en non-valeur d'un montant de 287,72 €**
- **AUTORISE le Maire à effectuer toutes démarches nécessaires à cette fin.**

Vote : Pour 12

**Décision modificative n° 2 – Budget COMMUNE
N° 005 – 20/11/17**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil de la décision modificative à prendre au budget COMMUNE 2017 pour pouvoir enregistrer les non-valeurs.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **DECIDE** la modification suivante :

Désignations	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 6542 Créances éteintes		6 000.00 €
D 022 Dépenses imprévues	6 000.00 €	

- **DONNE** son accord, pour le virement de crédit ci-dessus.
- **AUTORISE** le Maire à signer et à effectuer toutes les démarches nécessaires.

Vote : Pour 12

**Convention avec la commune de Chailley
N° 006 – 20/11/17**

Le Maire présente la convention concernant la mise à disposition par la commune de Chailley d'un bus et de son conducteur pour transporter des enfants de l'école à la Maison de la Culture pour les repas de cantine.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **ACCEPTE** cette convention,
- **AUTORISE** le maire à signer et à effectuer toutes les démarches nécessaires à cette fin.

Vote : Pour 12

**Tarif cantine 2018
N° 007 – 20/11/17**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la nécessité d'augmenter le prix du repas de cantine, qui n'a pas été révisé depuis 2012, pour pallier les frais supplémentaires.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **DECIDE** que le prix du repas facturé aux parents sera de 3,90 € à partir du 1^{er} janvier 2018.
- **AUTORISE** le Maire à signer et à effectuer toutes démarches nécessaires à cette fin.

Vote : Pour 12

**Maîtrise d'œuvre pour les sanitaires de la Maison de la Culture
N° 008 – 20/11/17**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de choisir le maître d'œuvre pour les sanitaires de la Maison de la Culture dans le cadre de l'ADAPT.

Le devis sélectionné comme le mieux disant est celui du bureau d'études PYXAIR pour un montant de 3 500 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Donne son accord**
- **Autorise le Maire à signer et à effectuer toutes les démarches nécessaires à cette fin.**

Vote : Pour 12

**Maîtrise d'œuvre pour le chauffage de l'Eglise
N° 009 – 20/11/17**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de choisir un maître d'œuvre pour le chauffage de l'Eglise.

Le devis sélectionné comme le mieux disant est celui du bureau d'études PYXAIR pour un montant de 3 500 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Donne son accord**
- **Autorise le Maire à signer et à effectuer toutes les démarches nécessaires à cette fin.**

Vote : Pour 12

**Choix des bucherons pour les affouages façonnés 2018
N° 010 – 20/11/17**

Monsieur Thierry BRUGGEMAN, 1^{er} adjoint, présente les devis pour les affouages façonnés 2018, à savoir :

- VITAVIE : 24.50 € Net / stère
- AGRI FORET : 23.10 € TTC / stère

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **DECIDE de répartir les coupes à parts égales**
- **AUTORISE le Maire à signer et à effectuer toutes démarches nécessaires**

Vote : Pour 11 Contre 1

**Ouverture de lignes parcelle 61
N° 011 – 20/11/17**

Monsieur Thierry BRUGGEMAN, 1^{er} adjoint, explique qu'il convient de donner un accord à l'O.N.F. pour l'ouverture des lignes dans la parcelle 61, ce qui permettra l'exploitation en 2018 et la vente du taillis à un professionnel ou aux affouagistes intéressés.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **DECIDE de donner son accord pour l'ouverture de lignes parcelle 61.**
- **AUTORISE le Maire à signer et à effectuer toutes démarches nécessaires**

Vote : Pour 12

**Changement d'affectation des houpriers parcelle 33 et 37
N° 012 – 20/11/17**

Monsieur Thierry BRUGGEMAN, 1^{er} adjoint, explique que compte tenu de la difficulté d'exploiter les parcelles 33 et 37 par les affouagistes, un changement d'affectation est nécessaire pour permettre la vente des houpriers aux professionnels.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **DONNE son accord pour le changement d'affectation.**
- **AUTORISE le Maire à signer et à effectuer toutes démarches nécessaires**

Vote : Pour 12

INFORMATIONS

Chaufferies :

Les mises en service sont faites avec quelques problèmes de régulation.

Commission des bois :

Le choix des parcelles à exploiter pour 2018, a été fait pour les affouages façonnés, sur pied, les ventes aux professionnels et le bois énergie.

L'ONF a spécifié que nous avons toujours la possibilité de réaliser directement un appel d'offres pour nos travaux forestiers, mais que dans ce cas, nous n'aurons plus leur soutien technique.

BAC de Saint Florentin :

Les prélèvements sont en cours, et les suivants auront lieu à la fin de l'hiver et après la récolte, pour mesurer le taux de nitrates.

Yonne Républicaine :

Proposition d'abonnement par internet pour 157 €.

Modification du PLU :

Les dates de consultation ont été prolongées du 18 novembre au 18 décembre 2017.

CCAS :

Demande de signalement de personnes isolées : pas de réponse.

Demande de visite d'un opticien ; pas de réponse.

Repas des anciens le dimanche 10 décembre.

Les Amis du Clocher et du Patrimoine :

Concert le Samedi 9 décembre.

Stockage bois chaufferie :

Un projet de construction d'un bâtiment de stockage est à l'étude.

Antenne GSM :

Le contrôle technique de sécurité a été effectué par DEKRA), et l'antenne a été réceptionnée le 20 novembre. Les clés de l'antenne ont été remises à « BOUYGUES TELECOM » qui réalisera l'équipement radio de l'antenne pour ORANGE, SFR, FREE et BOUYGUES. Ces travaux d'équipement devraient démarrer début 2018.

Commémoration :

Une cérémonie de remise de décoration sera réalisée en 2018. Les personnes ayant reçu une notification de décoration, et pas leur médaille sont priées de se faire connaître en mairie ou de contacter Mr ALRIVIE David : s.d.alrivie@free.fr

Date des prochains conseils municipaux :

Lundi 18 décembre 2017 à 19 heures

Lundi 15 janvier 2018 à 19 heures

Lundi 5 février 2018 à 19 heures

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.
et ont signé au registre les membres présents.**

Délibération n° 001 – 20/11/2017 : Indemnité du percepteur

Délibération n° 002 – 20/11/2017 : Décision modificative n° 3 – Budget EAU

Délibération n° 003 – 20/11/2017 : Décision modificative n° 4 – Budget EAU

Délibération n° 004 – 20/11/2017 : Admission de créances en non-valeur 2016 – Budget EAU

Délibération n° 005 – 20/11/2017 : Décision modificative n° 2 – Budget COMMUNE

Délibération n° 006 – 20/11/2017 : Convention avec la commune de Chailley

Délibération n° 007 – 20/11/2017 : Tarif cantine 2018

Délibération n° 008 – 20/11/2017 : Maîtrise d'œuvre pour les sanitaires de la Maison de la Culture

Délibération n° 009 – 20/11/2017 : Maîtrise d'œuvre pour le chauffage de l'Eglise

Délibération n° 010 – 20/11/2017 : Choix des bucherons pour les affouages façonnés 2018

Délibération n° 011 – 20/11/2017 : Ouverture de lignes parcelle 61

Délibération n° 012 – 20/11/2017 : Changement d'affectation des huppiers parcelle 33 et 37